Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900633-20260605-2026_023-DE

MAIRIE
DE
GOULIEN
FINISTERE
29770
*****
TELEPHONE : 02 98 70 06 04
TELECOPIE : 02 98 70 21 12
E-mail : goulien.mairie@orange.fr

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 juin 2026

- - - - -

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin, à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Goulien.

Étaient présents : M. Henri Goardon, M. Philippe Lannou, Mme Laurin Evelyne, M. Bernard Chenet, M. Sébastien Kersaudy, Mme Dehapiot Marie-Hélène, Mme July Anne-Marie, Mme Bloch Anne, M. Julien Goraguer ; M Fily Frédéric

Étaient absents : Mme Laidet Pascale

Secrétaire : M. Philippe Lannou

Mme Laidet Pascale a donné procuration à M Chenet Bernard.

Nombre de conseillers en exercice :	11
Nombre de membres présents :	10
Nombre de votants :	11

Vote des tarifs 2026 – Camping municipal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer comme suit les tarifs 2026 du camping municipal :

EMPLACEMENTS :

Petite tente (canadienne)	3,00 €
Tente ou Caravane	5,00 €
Voiture / Moto	3,00 €
Camping-car	7,00 €
Campeur	3,50 €
Campeur de moins de 7 ans	3,00 €
Branchement électrique	5,00 €
Lavage	4,00 €

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900633-20260605-2026_023-DE

Séchage	4,00 €
Tarif de groupe (+ de 10enfants)	4,00 €

Redevance pour douche chaude pour personnes ne séjournant pas au camping : 5,00 €

Pour copie certifiée conforme,

A Goulien, le 5 juin 2026

Le Maire, Henri Goardon